

23 janvier 2018

INT / 18 /

INTERPELLATION

Le Conseil d'Etat n'a pas vu venir le désastre de Beaulieu ou n'a-t-il pas voulu le voir malgré les avertissements du parlement ?

En février 2015, suite aux résultats de la votation sur la tour Taoua, le Parti socialiste interpellait le Conseil d'Etat sur l'avenir de Beaulieu. Inquiet de la situation d'alors, au moment d'un changement de mission important pour le site et les investissements d'alors, le PS voulait obtenir des réponses quant à son avenir et sa gestion et déposait en février 2015 l'interpellation « quel avenir pour Beaulieu ? » (INT_15_346).

Depuis plus rien.

Le Conseiller d'Etat en charge du dossier, qui avait légalement 3 mois pour répondre aux 6 questions fort détaillées posées, n'a pas jugé bon d'y répondre. Mais, comme malheureusement trop souvent, le département en charge du dossier n'a pas jugé opportun de remplir son devoir vis-à-vis du Parlement. Nous ne pouvons que souhaiter que les récents éléments l'amène à traiter désormais ce dossier avec célérité.

Ceci rappelé, les récentes révélations à propos de Beaulieu en décembre dernier, et la dénonciation au ministère public ont été un vrai choc. Nous ne pouvons que relever et saluer qu'à force de ne pas avoir de réponses convaincantes aux questions posées par les membres du Conseil de fondation au désormais ancien secrétaire général de la fondation, en particulier par le nouveau syndic de Lausanne, ce même Conseil de fondation ait mandaté le contrôle des finances de la ville afin de tirer au clair la situation ou tout du moins d'y voir un peu plus clair. Les résultats sont hélas ceux qui ont été rendus publics le 20 décembre dernier. Il semble ressortir des premiers éléments que le Conseil de fondation n'a pas eu en mains tous les instruments lui permettant de prendre les bonnes décisions et que les comptes ont été maquillés pour cacher la réalité financière. Au moment des doutes, seule la voie de l'audit permettait de mettre réellement à jour la situation exacte de Beaulieu. C'est la voie que le Conseil de fondation a choisi sur proposition des représentants de la municipalité de Lausanne.

Une enquête pénale étant désormais en cours et la présomption d'innocence prévalant, nous ne voulons pas à ce stade jeter de l'huile sur le feu et poser des questions sur le passé. Nous nous intéressons avant tout à l'avenir de Beaulieu, sachant que tant le Canton que la Ville de Lausanne ont investi temps et énergie sans compter pour dessiner un avenir à ce site hors du commun pour Vaud.

Nous ne voulons pas voir s'estomper les perspectives réjouissantes, à bouts touchants, de voir arriver à Beaulieu en plus du Théâtre rénové, tant une extension majeure de l'école de la Source que du tribunal arbitral du sport (TAS), qui permettrait enfin la diversification souhaitée suite au refus de Taoua. Et nous voulons nous assurer, une fois n'est pas coutume, de l'avenir de Beaulieu.

En conséquence, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :


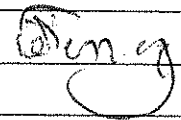

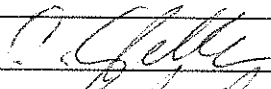
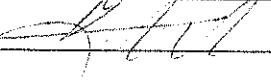
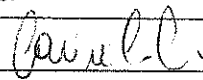
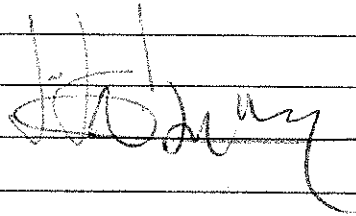
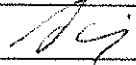
1. Quand le Conseil d'Etat va-t-il enfin répondre à l'interpellation 15_INT_346, déposée le 17 février 2015, soit il y a près de 3 ans ?
2. Quelles mesures compte prendre le Conseil d'Etat pour que les projets stratégiques de Beaulieu susmentionnés puissent être menés à bien ?
3. En particulier quelles mesures le Conseil d'Etat a déjà prises, pour que les chantiers planifiés permettent aux élèves de la Source d'effectuer leur rentrée comme prévu initialement à savoir en août 2018 ? Notamment le Conseil d'Etat peut-il garantir que les liquidités pour ce faire sont suffisantes ?
4. Le Conseil d'Etat peut-il également assurer que l'avancement des deux autres projets hormis le théâtre et l'école de la Source, à savoir le restaurant Eldora et le TAS, vont pouvoir se poursuivre selon le calendrier initialement prévu ?
5. Quels moyens supplémentaires le canton est-il susceptible de devoir allouer à terme à la fondation de Beaulieu pour qu'elle puisse remplir les buts et missions que le Canton lui assigne ?
6. Qui ont été les représentantes et représentants du Conseil d'Etat au Conseil de fondation depuis sa création ? Ces personnes ont-elles eu des attributions ou responsabilités spécifiques au sein dudit Conseil de fondation et si oui lesquelles ? Et comment le Conseil d'Etat a-t-il effectué le suivi du dossier avec les personnes le représentant au sein du Conseil de fondation ?
7. Enfin, le Conseil d'Etat peut-il indiquer comment la situation a-t-elle évolué depuis la communication du 20 décembre et quels éléments nouveaux sont apparus depuis lors ?

Vu l'urgence de la situation, nous remercions par avance le Conseil d'Etat de cette fois répondre si ce n'est très rapidement, au moins dans le délai légal imparti.



Pour le groupe socialiste,
Stéphane Montangero

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoze Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle 
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne 
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel 	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Bovay Alain	Démétriades Alexandre	Gardon Jean-Claude 
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie 
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine 	Ducommun Philippe	Jaques Vincent 
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique <i>Rougeue Ryf</i>
Keller Vincent	Paccaud Yves <i>Paccaud</i>	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude <i>Schwab</i>
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine <i>Probst</i>	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline <i>Tafelmacher</i>
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel <i>Trolliet</i>
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean <i>Tschopp</i>
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas <i>Rochat</i>	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam <i>Mojon</i>	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre